

OUVERTURE DU CHAPITRE VICARIAL

Martillac, 10 - 25 novembre 2014

Chères sœurs,

Divers sentiments m'habitent en m'adressant à vous en ce début de votre Chapitre Vicarial. D'une part, je suis profondément reconnaissante parce que j'ai l'opportunité d'être ici avec vous et de pouvoir pénétrer plus à fond ce qui constitue l'essentiel de votre vocation-mission particulière, d'autre part, un certain respect me prend en posant mes pieds sur « votre terre sacrée » et je me dis : « Que puis-je dire à cette assemblée ? Ne serait-ce pas mieux de demander : que voudriez-vous dire, vous-mêmes ? De toutes façons, je vous assure que je me sens ici comme une sœur parmi les sœurs, avec l'esprit et le cœur ouverts pour écouter, surtout, et pour accueillir ce que le Seigneur voudra dire, à travers vous, à tout l'Institut et particulièrement à ce qu'Il veut vous dire aujourd'hui en tant que sœurs Contemplatives.

Les buts qui nous font célébrer un Chapitre Vicarial sont bien exprimés dans vos Règles Particulières¹ et il me semble bon de les écouter ensemble au commencement de ce Chapitre puisqu'ils nous parlent aussi du climat dans lequel nous devons le vivre. Voici ce que dit l'article 226 : « *Le CHAPITRE VICARIAL est une assemblée collégiale de foi, de communion et de prière. Il discerne et prend des décisions à partir des Constitutions, des orientations du Chapitre Général, de la vie des communautés ainsi que des directives de l'Église en vue de promouvoir l'approfondissement de la vie contemplative et de lui donner un élan nouveau. Il élargit la participation des sœurs au gouvernement du Vicariat et renforce le sens de l'appartenance* ».

Je voudrais commenter quelques aspects de cet article :

Il s'agit d'une assemblée collégiale : cela veut dire un espace où vous êtes toutes coresponsables du Vicariat. Personne ici, même celles qui ont été élues par une communauté, ne représente sa communauté. Chaque déléguée a la responsabilité de sentir et d'agir **dans** et **pour** l'ensemble du Vicariat. Je vous propose d'adopter la méthode que le Pape a recommandée aux participants au Synode de la Famille : « Parler clairement, en toute franchise, et écouter avec humilité ». Une assemblée est collégiale lorsque tout le monde peut s'exprimer en toute liberté.

Je veux aussi m'arrêter sur ce point : « ... *elle prend des décisions à partir des orientations du Chapitre, de la vie des communautés et des directives de l'Église* » afin de les mettre en pratique.² C'est une des fonctions du Chapitre Vicarial.

Les Orientations du Chapitre Général s'adressent à tout l'Institut; les appels et les défis sont les mêmes pour les deux vocations. Et ce Chapitre devra discerner et décider comment les mettre en pratique selon votre propre vocation.

¹ Constitutions, arts. 226 et 228

² Idem, art. 228

Inspirées par les documents du Chapitre, demandez-vous quelles sont pour vous les questions-clé que vous devez aborder et les actions à entreprendre dans le but d'impulser une orientation inspiratrice au Vicariat pour les six années à venir.

Le Groupe Contemplatif de la Sainte-Famille est dépositaire d'une riche tradition, nourrie et soutenue jusqu'à présent par des personnes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour la vivre et la transmettre fidèlement. Vous êtes pour la Famille de Pierre Bienvenu Noailles la mémoire ineffaçable de la Bénédiction Miraculeuse et **dans et avec** la Famille, vous vivez en action de grâces pour ce don, en offrant, de plus, votre prière d'intercession pour toute la Famille et pour le monde³. Vous êtes un groupe qui tend vers l'immuable, l'essentiel, ce qui demeure. Nous vous en remercions.

Cependant, l'affirmation de ces valeurs permanentes ne peut pas être un obstacle, moins encore paralyser le discernement continu de votre vocation, des habitudes, des normes... qui la configurent. En toute liberté d'esprit, vous devez les relire pour discerner si elles répondent à notre temps. Le monde actuel nous offre une réalité nouvelle et attend de nouvelles réponses dans un langage compréhensible. Sur ce point, nous sommes toutes appelées à faire un grand effort pour relire l'héritage reçu et le réinterpréter d'une façon créative, afin qu'il ait un sens dans le nouveau contexte de la société actuelle. Cela vaut pour la reformulation des textes constitutionnels avec leur vision caractéristique du Charisme, de la mission, des vœux, de la communauté, etc. N'était-ce pas notre détermination au cours de ces dernières années ? En partant d'un processus de réflexion et d'une vision renouvelée de l'univers en évolution, nous avons commencé à faire quelques pas pour exprimer dans un nouveau langage le charisme, la mission, les vœux, la formation, le leadership, la gestion des biens, la vie communautaire... afin de les mettre davantage dans la syntonie de la culture contemporaine et de pouvoir vivre et témoigner dans la radicalité et la transparence le Charisme que nous avons reçu.

Je prends pour moi les questionnements d'un religieux théologien qui disait en parlant de « l'innovation et de la mission de la vie consacrée » : *« Voici la grande question que nous devons nous poser : est-ce que nous préférons une vie consacrée déconnectée du monde, ou plutôt une vie consacrée envoyée à ce monde et désireuse de s'y incarner, comme Jésus ? Lorsque nous cherchons à transmettre notre foi et dans notre témoignage, est-ce que nous voulons utiliser le langage du monde culturel et intellectuel des personnes d'aujourd'hui ou cherchons-nous à ce que les autres s'adaptent à notre langage, qu'ils apprennent nos codes, qu'ils entrent dans notre monde conceptuel ? Est-ce que, face à toute invention ou innovation, poussés par la crainte, nous optons pour aller à contre-courant, en dénonçant tout, sans rien laisser passer ? ou bien, nous sentons-nous appelés à être compréhensifs, à mettre en valeur les élans rénovateurs de la société et à leur donner un sens ? »*⁴

Les valeurs permanentes ne se démodent jamais, mais il faut trouver les médiations appropriées pour les vivre et les transmettre. Quand nous nous attachons sans discernement à la tradition, à ce qui a toujours été fait, nous risquons de devenir insignifiantes, incapables de transformer et de dialoguer avec les femmes et les hommes d'aujourd'hui ; nous tenons à garder des distances, des séparations ; nous devenons incapables de discerner où agit l'Esprit de Dieu et incapables d'annoncer le Dieu de la Vie.

³ Règles des Soeurs Solitaires 1854 n° 13

⁴ José Cristo Rey García Paredes, CMF. *"Innovación en la Vida Religiosa": superando el miedo*. Août 2014

Il ne doit pas avoir de rupture entre continuité et nouveauté, en réalité, il semble effectivement qu'elle n'existe pas. Il s'agit plutôt, avec les deux, de créer une continuité ouverte à la nouveauté, ou bien une nouveauté en profonde continuité avec la Tradition⁵.

Le Pape disait dernièrement au cours d'une interview : « Pour moi, la grande révolution c'est d'aller à la racine, de reconnaître ces racines et de voir ce qu'elles ont à dire aujourd'hui [...] Plus encore, je crois que la manière de réaliser de vrais changements c'est l'identité. On ne peut pas avancer dans la vie sans partir du passé, sans savoir d'où je viens, quel est mon nom culturel ou religieux ».

L'appel du Chapitre à revitaliser nos racines - l'Esprit de Dieu Seul - nous encourage à marcher dans ce sens et « L'Histoire de la Vie Contemplative Sainte-Famille » qui est sur le point d'être publiée, sont une aide pour avancer en profondeur vers ce que vous êtes appelées à être. Il vous faudra cependant demeurer attentives afin que l'affirmation de votre identité propre ne crée un mur de séparation avec les autres vocations de la Famille. Nous ne pouvons « être vraiment Famille » et répondre à notre Mission commune, si nous ne sommes pas les uns, les unes avec les autres.

Notre raison d'être dans le monde et dans l'Église est de former UNE FAMILLE en Mission, dans laquelle la communion et la diversité de nos vocations est un don spécifique que nous devons offrir par notre vie et en le partageant. C'est cela qui rend significative notre présence là où nous sommes et qui peut attirer d'autres personnes à vivre le 'rêve' de communion qui nous accompagne dès les origines de notre Fondation.

Par l'Exhortation *Evangelii Gaudium* (EG) et par notre Engagement Collectif, nous sommes appelées à vivre « en situation d'exode », à sortir, à regarder au-dehors pour accueillir et pour offrir le Don de Communion avec l'urgence qu'exige le moment actuel. C'est dans l'écoute à l'Esprit qui nous parle à travers les réalités d'aujourd'hui que nous entendrons des appels urgents à la conversion personnelle, communautaire et institutionnelle. Ne craignons pas d'écouter car la peur paralyse et enlève la vitalité. Regardons plutôt les signes des temps avec des yeux pleins de foi, réfléchissons sur ces signes en les faisant passer par le filtre du cœur, et agissons en conséquence.⁶ « Vivre en état d'exode » est-ce incompatible avec votre option de vie contemplative qui vous réfère continuellement à Nazareth, pour y vivre une vie cachée en Dieu, dans le silence et la solitude ?⁷ Comment vivre ce « sortir » sans dispersion, sans superficialité ? Car il ne s'agit pas de courir vers le monde sans but et sans orientation⁸. Personne ne peut à votre place répondre à ces questions qui se posent aujourd'hui à vous.

Il est vrai que la spiritualité de Nazareth nous renvoie de façon continue à la vie quotidienne, à la famille de Jésus, Marie et Joseph à Nazareth. Une famille entre autres qui vivait chaque jour et en toute circonstance pour Dieu Seul, l'aimant, le cherchant et le désirant par-dessus tout⁹.

C'est dans la vie quotidienne, dans ses circonstances, que l'on doit appliquer le test de notre cheminement humano-spirituel, comme sœurs de la Sainte-Famille; on ne l'applique certainement pas à nos magnifiques discours, à ce que nous affirmons de croire, mais à la vie quotidienne et particulièrement

⁵ Víctor Codina, *"Hace 50 años hubo un Concilio. Significado del Vaticano II"*. Cristianisme i Justícia. Nº 182, page 24

⁶ EG, 71

⁷ Constitutions, art. 161

⁸ EG, 46

⁹ De l'esprit propre aux Associées de la Sainte-Famille

rement à nos relations, à nos attitudes de bonté et de compassion à l'égard des autres. C'est pourquoi, la communauté est un champ d'expérimentation de notre route sur les traces de Jésus dans la Sainte Famille et de notre don de la vie.

« Ne nous arrêtons aux paroles, mais aux faits... oublie pour un moment la langue et interroge la vie... pour moi, ce n'est pas ce qu'ils disent qui compte, mais ce que je vois de leur vie. Les actions parlent, pourquoi alors chercher des paroles ? »¹⁰

Dans ce même sens, le Pape François s'exprimait ainsi au cours de l'homélie du 14 octobre dernier dans son commentaire de l'évangile du jour : « Est-ce que notre vie, est une 'vie chrétienne de cosmétique', d'apparence, ou s'agit-il d'une vie chrétienne qui, par la foi, agit dans la charité ? »¹¹

Nous ne devenons pas une communauté évangélique de par nos propres forces. C'est dans la rencontre avec Dieu (écoute, silence, contemplation, intériorité) que nous est donnée la capacité de rencontrer nos sœurs, telles qu'elles sont, et que nous parvenons à les accueillir comme un don.¹²

Je termine, ici, en reprenant les articles des Constitutions avec lesquels j'ai commencé. On y affirme qu'un Chapitre Vicarial a aussi pour but de *promouvoir l'approfondissement de la vie contemplative, de lui transmettre un nouvel élan et de faire que les décisions prises favorisent sa croissance en qualité.*¹³

Si les appels du Chapitre et de l'Église vous touchent, c'est sans doute parce que l'Esprit est déjà en train de pousser l'Église, l'Institut, les communautés, les personnes dans ce sens. Il nous invite à devenir ses complices dans cette action transformatrice et à vivre cette « sortie », cet « exode » en compagnie de Jésus.¹⁴ Si nous sommes avec Lui et en Lui, nous pouvons espérer une vie abondante.

Tout particulièrement au cours de ces journées, demeurons à l'écoute et très attentives à ses inspirations. Considérons davantage les possibilités que nous avons, dans notre vulnérabilité, que nos problèmes de survie, et l'Esprit nous indiquera d'éventuels chemins qui favorisent et communiquent un nouvel élan à la vie contemplative. Si vous n'osez pas maintenant, alors quand ? Si ce n'est pas vous, alors qui ?

Ayons la certitude d'être accompagnées par les membres des autres vocations et par le regard d'intercession de toutes celles et de tous ceux qui nous ont précédés dans la Famille. N'ayons pas peur !

¹⁰ Saint Augustin – Commentaire à la 1ère lettre de Saint Jean, III, 7-8

¹¹ Lc 11, 37-41

¹² EG, 130, 131

¹³ Constitutions art. 126 et 128

¹⁴ EG, 23